

Registre aux délibérations du conseil communal de Beaufort

Séance publique du 31 janvier 2024

Date de l'annonce publique de la séance: 25 janvier 2024

Date de la convocation des conseillers: 25 janvier 2024

Présents: M. Jean Luc Nosbusch, bourgmestre, président;
M. Bruno Domingues Grilo et Mme Lynn Mossong, échevins;
M. Camille Hoffmann, M. Emile Wies, Mme Andreza Sanguessuga Nene, M.
Thomas Fellerich, Mme Anne Kohl-Kortum, Mme Monique Kuijpers,
Mme Cindy Dichter, Mme Annemie Loor, conseillers;
Mme Tessa Pena, secrétaire communal.

Absent: ./.

No: 5

Réf.: TP 2024-028

Objet: Nouvelle fixation du tarif à percevoir sur les repas sur roues

Revu sa délibération du 14 novembre 2022, aux termes de laquelle le conseil communal a décidé de fixer le tarif du repas sur roues à 17,41 € par repas à partir du 1^{er} janvier 2023 ;

Revu sa délibération du 27 juin 2022, aux termes de laquelle le conseil communal a approuvé le contrat avec SERVIOR concernant le service « repas sur roues » ;

Attendu qu'il y a lieu d'adapter le prix au tarif réel appliqué par l'entreprise chargée de la livraison de repas ;

Attendu que les recettes du service repas sur roues sont comptabilisées sur l'article 2/220/706060/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Avec 9 voix pour et 2 voix contre,

décide de fixer le tarif du repas sur roues pour les bénéficiaires à 18,76 € par repas à partir du 1^{er} février 2024.

Prie l'autorité supérieure de bien vouloir approuver la présente décision.

Ainsi décidé en séance, date qu'en tête.
(suivent les signatures)
Pour expédition conforme.

Beaufort, le 22 février 2024
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,